

# PRÊTS... AMENDEZ !



EDITO  
DE

Magali  
Espinasse

Secrétaire académique  
SNES-FSU  
Poitiers

## ser dire

Le SNES-FSU doit s'enorgueillir d'oser dire non aux réformes régressives, aux lois indignes, aux pressions managériales insupportables. Il faut du courage pour dire non fermement, malgré l'acharnement des gouvernements, l'autoritarisme des petits chefs, la tentation du renoncement à laquelle il faut résister. Être obligé de dire non est trop souvent notre quotidien. Même si l'exercice est usant, il est indispensable ; il est le signe de notre détermination.

Le congrès nous donnera l'énergie pour mener ces combats parce que les projets s'y élaborent, les arguments s'y construisent. Nous devons décider collectivement de ce que nous voulons concrètement pour l'école, pour nos métiers, pour la justice sociale. Oser dire ce que nous voulons vraiment, affronter la controverse demande aussi du courage et de la détermination. Ne pas céder à la facilité des expressions qu'on affectionne mais qu'on oublie de définir, ne plus seulement dire « démocratisation du système

éducatif », « école émancipatrice », « culture commune », mais décrire concrètement, précisément, les structures, les contenus, les pratiques, les organisations que nous voulons pour le second degré et nos métiers, c'est le défi de ce congrès.



## ns le i

### Les enjeux du congrès

Les tendances s'expriment

### 3 questions à...

Élisa Martin,  
Première adjointe à Grenoble

### Cette semaine

Déroulement du congrès

### Aujourd'hui

Les commissions : quels débats ?

### Un peu d'histoire

7 juin 1788, la « Journée des Tuiles »

### Bienvenu(e)s dans notre académie

Un tour en Savoie

Notre congrès national s'ouvre dans un climat, disons particulier... Nos frères belges ont été meurtris dans leur chair par la terreur aveugle du fanatisme. Avant-hier, en plein deuil, ils ont de surcroît dû faire face aux tentatives scandaleuses d'amalgame perpétrées à Bruxelles par quelques centaines de nervis d'extrême-droite. La piétaille jihadiste et les bandes fascistes main dans la main pour déstabiliser le peuple mobilisé et la démocratie en action, tout un symbole !

Dimanche toujours, c'est un parc de Lahore, où la communauté chrétienne de la ville qui célébrait Pâques a été touchée par la folie obscurantiste et meurtrière de Daesh. Nul doute que l'attentat commis au Pakistan va stimuler les velléités sécuritaires qui travaillent les appareils d'État occidentaux et qui ont déjà abouti à l'interdiction problématique de la manifestation bruxelloise.

Nos travaux commencent donc sous le signe conjoint de la montée des

périls contre la démocratie et de l'émergence en son sein de tendances autoritaires que l'instauration d'un état d'urgence permanent risque fort d'encourager. Il est à ce titre vital de trouver un équilibre entre légitime besoin de protection et respect inconditionnel de la liberté des individus. Hier, lors du contrôle des affaires des congressistes, les agents de sécurité de l'Alpexpo ont prouvé que c'est parfaitement possible. Si nous avons quelque chose à faire tous ensemble pendant cette semaine, au-delà de nos légitimes divergences tactiques et de notre belle diversité, c'est bien de réaffirmer le type de société que nous voulons : une société tolérante, ouverte, laïque, où l'accès à une culture commune et la redistribution des immenses richesses que nous produisons soit telle que les entrepreneurs de la mort de masse ne trouvent plus le moindre jeune prêt à se faire exploser. ❖

Jean-François Claudon



## Parole au tendan es



### UNITÉ ET ACTION

**Par une mobilisation d'ampleur, imposer d'autres choix.**

Autour de l'exigence du retrait de la loi travail, jeunes, salariés du public et du privé, retraités agissent pour obtenir un autre avenir que celui de la précarité généralisée à laquelle les destine le gouvernement. Ils refusent une existence inféodée aux appétits des actionnaires et s'opposent à un pouvoir asservi aux intérêts du patronat et de la finance que le candidat Hollande prétendait combattre. Le SNES, avec la FSU, est partie prenante de cette lutte. Comme organisation syndicale enseignante, elle soutient la mobilisation de la jeunesse pour laquelle on a renoncé à l'élévation des qualifications. Comme organisation de salariés, elle combat le projet de démolition globale des garanties collectives qui est au cœur de la loi El Khomri et vise à terme à remettre en cause les fondements du statut de la Fonction publique.

Cette loi s'inscrit dans une politique générale fondamentalement inégalitaire : réforme du collège, austérité budgétaire, fragilisation des services publics... Dans la continuité des luttes conduites avec la profession, pour exiger la revalorisation de nos métiers et l'abrogation de *collège2016*, le SNES-FSU appelle à organiser la convergence des luttes. Par une mobilisation d'ampleur, tous ensemble, nous avons les moyens d'imposer une réorientation de la politique éducative, économique et sociale de ce gouvernement. **Michel Vialle** ♦



### ÉCOLE ÉMANCIPÉE

En ce premier jour de congrès, les bases ont été posées pour discuter, négocier, élaborer les mandats que le SNES-FSU portera dans la prochaine période. L'actualité est lourde : réforme du collège, loi El Khomri, attentats. Chacun de ces sujets va devoir trouver sa place dans nos discussions. Articuler projet ambitieux pour le second degré et pour la société dans son ensemble, droits nouveaux pour les personnels et extension de notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale, voilà tout ce que nous souhaitons pour cette semaine de congrès.

Jeudi 31, c'est dans la rue que nous fêterons les 50 ans du SNES aux côtés des salariés du privé et de la jeunesse. Le symbole est fort ! Comme le prélude à une grande lutte qui pourrait déboucher sur une belle victoire...

Une rasade de chartreuse, une balade en téléphérique, et des projets de lutte pour les deux années à venir. Voilà de quoi encourager tou-te-s les congressistes à se montrer ambitieux-ses, dans les commissions et dans les votes. **Olivier Silam** ♦



### ÉMANCIPATION TENDANCE INTERSYNDICALE

**Combattre enfin la politique gouvernementale !**

Loi d'orientation scolaire avec ses déclinaisons (décret statutaire, contre-réforme du collège...), accords PPCR et loi déontologie, loi travail et Compte Personnel d'Activité, atteintes aux libertés, mise en cause de la Sécurité sociale... Chaque jour, ce gouvernement montre qu'il est au service du capitalisme.

Dans cette situation, les directions du SNES et de la FSU ont accepté explicitement des aspects majeurs de cette politique (nouveaux statuts, PPCR...). Ils en ont critiqué d'autres (par exemple en revendiquant l'abrogation de la réforme du collège), mais en se cantonnant à des journées d'action et pas toujours de manière conséquente. Et ce alors même qu'un potentiel de résistance existe chez les personnels.

L'enjeu du congrès est de se doter de mandats et de perspectives marquant une rupture avec une politique au service du capitalisme, exigeant clairement le retrait des attaques en cours (à commencer par la loi travail) et offrant des perspectives au salariat et à la jeunesse en participant à la construction d'un mouvement de grève interprofessionnelle reconductible. **Quentin Dauphiné** ♦



### URIS

Notre congrès se tient 3 jours avant le 31 mars, où la mobilisation s'annonce massive pour le retrait du projet de loi travail. Il y a un mouvement en profondeur qui se cherche contre la politique de ce gouvernement.

Il est bien que le SNES ait pris position pour l'abrogation de la réforme du collège.

PPCR a supprimé l'avancement d'échelon au rythme le plus favorable dans la FP territoriale. Pour les éboueurs de Paris, cela représente 40 000 € en moins sur la carrière. PPCR, c'est le rythme le plus défavorable pour tous. Notre mandat, c'est le rythme le plus favorable pour tous. Il faut se battre pour son rétablissement et dénoncer la signature de PPCR.

Dans la loi El Khomri, il y a le CPA (compte personnel d'activité), qui organise la portabilité des droits en cas de changement d'employeur. Dans la FP, cela signifie accompagner les milliers de suppressions d'emplois induites par la réforme territoriale.

Aujourd'hui, l'heure n'est pas aux contre-propositions mais à l'action pour obtenir le retrait complet du projet de loi.

L'heure est aux AG des personnels au soir du 31 mars pour décider de la poursuite de l'action. **Jack Lefebvre** ♦

## 3 QUESTIONS à...

Élisa Martin venue saluer le travail militant et bénévoles des congressistes. « *L'engagement, l'action désintéressée existent, vous en êtes la preuve, votre assemblée donne du courage et fait chaud au cœur* », a-t-elle affirmé à la tribune.



Élisa Martin,

Première adjointe à Grenoble\*

**Pourquoi cet attrait pour l'éducation ?**

L'éducation, c'est le savoir et la diffusion, c'est le principal levier d'émancipation. L'école doit être soutenue perpétuellement, car un individu devient ce qu'il est, il est le produit d'une culture, de la construction de son humanité. Le savoir permet d'acquérir l'esprit critique nécessaire au positionnement du citoyen dans la société.

**Pourquoi l'éducation est un enjeu important pour la mairie de Grenoble ?**

La ville de Grenoble a pris beaucoup de retard quant à la construction des écoles, à l'ouverture de classes. Avant la fin de notre mandat, nous devons construire quarante classes ! Nous travaillons pour améliorer les conditions d'accueil de la petite enfance, nous consultons les parents afin de répondre du mieux possible aux besoins et aux attentes des Grenoblois. Une attention particulière se porte sur l'adolescence, moment particulier de « bascule ». Enfin, autour de la jeunesse se cristallisent les problèmes majeurs : parmi eux, l'accès aux droits – au logement notamment – et le parcours éducatif. Ce sont des préoccupations majeures pour la mairie.

**En tant qu'élue, quelle vision avez-vous du SNES-FSU ?**

Ce que j'aperçois de votre syndicat au travers des CA, CDEN et CAEN, ce n'est pas une logique corporatiste, mais toujours la défense d'un projet plus global porté dans l'ensemble des instances. Les propositions du SNES-FSU prennent toujours en compte l'intérêt des élèves. Elles ont, me semble-t-il, toujours pour préoccupation de défendre l'école dans ses principes et au nom des élèves. L'intérêt des enseignants, bien sûr, doit être défendu, mais pas comme un absolu. Selon moi, le SNES-FSU est un syndicat qui ne rêve pas d'une école sans élèves, mais qui agit pour les élèves.

\*Première adjointe déléguée aux parcours éducatif et tranquillité publique de la ville de Grenoble du rassemblement citoyen, de la gauche et des écologistes.

### L'INVITÉ



**Bernadette Groison,**  
secrétaire générale de la FSU

La contestation née du projet de loi travail va bien au-delà du périmètre social que le texte frappe directement, puisque le mécontentement touche maintenant l'ensemble des salariés, du public comme du privé.

Nous traversons par ailleurs une période de doute qui joue à plein dans la mobilisation de la jeunesse qu'on tente de priver indûment de son droit à l'avenir. La loi El Khomri survient

donc en contre-pied total des aspirations profondes de la jeunesse et des salariés à plus de droits et à plus de sécurité professionnelle. Dans la mobilisation en cours, la FSU joue un rôle de passerelle en mettant en avant les points de synthèse, et non ce qui divise. L'unité syndicale et la combinaison entre action et proposition ne font pas pour rien partie intégrante de la carte de visite de la Fédération !

Bons travaux aux congressistes du SNES-FSU. Leur tâche est grande. Notre société a tant besoin d'éducation et de formation.

### LE CHIFFRE DU JOUR

# 300 000

photocopies devraient être faites pendant cette semaine de congrès. Alors, dans une ville écologique, faisons tout pour que la réalité démente cette prévision !

## Les commissions : quels débats ?

Reformulations, ajouts et suppressions, tous les amendements font évoluer les textes qui seront soumis aux débats et aux votes en plénière. Six délégués évoquent les thèmes qu'ils porteront lors des commissions. Un moyen d'entrer dans le vif des débats.



**SUR LE THÈME 1**  
**ISABELLE TRUFFINET (CRÉTEIL)**

*Comment le mouvement contre la réforme du collège est-il venu impacter les débats sur le thème ?*

L'ambiance est très tendue dans les collèges de notre académie. Aux difficultés traditionnelles, s'ajoutent les prescriptions qu'on veut nous imposer et auxquelles nous faisons face : les parcours, les nouveaux bulletins, les EPI et l'interdisciplinarité obligatoire, les nouveaux programmes. On tenait à ce que le refus des collègues de se voir contraint-e-s à mettre en place ces dispositifs jugés inefficaces apparaisse clairement dans le texte voté au congrès académique.

*De quelle autre question éducative te semble-t-il important de s'emparer lors de ce congrès national ?*

En lycée, dans le cadre de la suppression du redoublement, nous devons rapidement apporter des réponses syndicales aux équipes et notamment aux professeurs principaux de Seconde.

Les conditions d'étude et l'image de la voie technologique, et en particulier de STMG, vont se dégrader, la valeur du baccalauréat va être atteinte. Il s'agit d'une gestion de flux, sans moyens pour la remédiation, et où la réussite pour l'élève au lycée et en post bac importe peu.



**SUR LE THÈME 2**  
**AXELLE ANDRÉ-LAVIOLETTE, MYLÈNE TERRO ET GUILLAUME MARSULT (GUADELOUPE)**

*Quelles revendications particulières porterez-vous ?*

Une de nos revendications est de demander le droit à formation pour tous les collègues de l'académie. Seuls les collègues exerçant en Guadeloupe « continentale » peuvent bénéficier de formation.

*Pourquoi les formations ne sont-elles pas proposées aux collègues des îles de l'archipel ?*

Les collègues de Saint-Martin par exemple souhaitent participer à une formation se déroulant en Guadeloupe « continentale » doivent non seulement avancer les frais mais en plus, les remboursements se révèlent aléatoires et très fortement différés (deux ans parfois !). Il faut payer pour travailler !



**SUR LE THÈME 3**  
**SÉVERINE VERNET (AIX-MARSEILLE)**

*Quels ont été les points les plus débattus lors de votre congrès académique ?*

Les débats les plus importants ont eu lieu autour de la réforme de l'État et de la démocratie dans les EPLE, notamment l'utilisation du conseil pédagogique. Contrairement aux discussions parfois très vives d'il y a deux ans, des consensus ont vite été trouvés.

*Quelles propositions porterez-vous concernant le conseil pédagogique ?*

Nous pensons qu'il est nécessaire de l'investir et de le remplacer par des commissions pédagogiques hors hiérarchie afin de travailler véritablement sur la pédagogie. Nous avons besoin d'un temps de travail commun pour parler du métier, pour travailler le contenu pédagogique. Il s'agit ainsi de reprendre la main sur le métier en dehors de toutes réunions organisationnelles imposées par les chefs !



**SUR LE THÈME 4**  
**EMMANUEL SÉCHET, (NANTES)**

*Comment favoriser l'émergence d'un nouvel outil syndical ?*

Nous portons tout d'abord l'idée qu'il convenait d'acter au niveau du syndicat les avancées du congrès de la FSU sur ce point. Nous pensons par ailleurs qu'il est nécessaire de populariser dans nos rangs la question de l'unité – voire de l'unification – syndicale, qui est trop souvent réduite à un débat de spécialistes, voire d'appareils. Il s'agit en réalité d'une discussion de fond dont les adhérents peuvent et doivent se saisir.

*Que préconisez-vous pour améliorer le fonctionnement du SNES-FSU ?*

Nous nous sommes intéressés aux listes de discussion, puisque nous en avons créée une il y a quelques années à destination des S1 pour qu'il puisse faire circuler les informations les concernant.

La question reste évidemment le degré d'ouverture de ce genre de listes de diffusion. Nous avons également débattu de la mise en place de consultation plus fréquentes des adhérents. Qui sait, peut-être le congrès débouchera sur un mandat de réflexion sur ce sujet ? ♦

PUBLICITÉ

**À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !**

Agents de l'Éducation Nationale, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'État. Profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs. Et avec e-Cheque-Vacances vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

**Nouveau**  
Une bonification de 35% pour les - de 30 ans.

Pour toute information :  
• sur le site Internet : [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)  
• par téléphone : **N°Azur 0 810 892 015**

Logos: DCAPOST BPO, ANCV

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.**

**MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.**

**Crédit Mutuel Enseignant**

RCS Strasbourg B 588 505 354 - 11/15  
Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.

**Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer**

**GMF, 1<sup>er</sup> assureur des agents des services publics**

Pour profiter d'offres privilégiées, renseignez-vous au 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou sur [www.gmf.fr/education-nationale](http://www.gmf.fr/education-nationale)

**-10%\***  
sur votre assurance auto

\*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>re</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 775 891 140 - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF Assurances et La Sauvegarde. Adresse postale : 45030 Orléans Cedex 9.

Logos: GMF

**MISE EN BOUCHE : MARDI 29**

**Déjeuner**

Salade de légumes à la grecque « maison ».  
Légumes de saison cuits dans une préparation à base d'huile d'olive, de vin blanc, de citron et aromatisés à la coriandre

Emincé de magret de canard rôti au miel de notre rucher + garnitures

Tarte au citron meringuée

**Dîner**

Tomate et mozzarella. Sélection de variétés de tomates du marché avec mozzarella di bufala, huile d'olive et croque en sel

Tartiflette et salade verte

Salade de fruits frais



**L'ENFANT DU PAYS**

**Pierre Terrail**, plus connu sous le nom de Bayard, « le chevalier sans peur et sans reproche », est un des Isérois les plus illustres. Né en 1475 à Pontcharra, dans une famille de noblesse relativement récente, il s'est rendu célèbre lors des guerres d'Italie, où il stoppa, en 1504, au pont du Garigliano, l'avant-garde espagnole lancée à la poursuite des troupes françaises. Nommé gouverneur du Dauphiné, il mène après Marnay à la grande joie de la population grenobloise une action énergique contre la peste et les cruels de l'Isère.

Il est mortellement blessé en avril 1524 près de Verceuil par un coup d'escopette reçu dans le dos alors qu'il couvrait une nouvelle fois la retraite de l'armée royale.

**AUJOURD'HUI SUR LE STAND DU L'IRHSES**

**Les camarades de l'IRHSES vous attendent avec leurs publications, les 2 tomes de l'Histoire du SNES (d'Alain Dalançon) et le dernier volume du Maitron...**

**LEUR STAND EST À DEUX PAS DU BAR : VOUS N'AVEZ DONC AUCUNE EXCUSE !!!**

# un la rné des îles

## Grenoble révolutionnaire ?

« La continuité des grands espaces nous fait sublimes ou stupides. Dans les Alpes, on est aigle ou crétin »  
 Victor Hugo,  
 « Napoléon II »,  
 Les Chants du crépuscule

La municipalité de Grenoble, qui a commémoré l'an dernier cette émeute, s'inscrit dans une lecture de cette journée : un an avant la prise de la Bastille, la Révolution a commencé en Dauphiné. Mais ce point est controversé, tant pour l'événement que pour sa commémoration actuelle, en tant qu'anticipation à Grenoble des évolutions politiques du pays. Le 7 juin 1788, les Grenoblois s'opposent au départ des parlementaires, exilés hors de la ville par lettre de cachet, en s'affrontant aux régiments royaux. Sur le tableau de 1889, des habitants sortis du Collège (l'actuelle cité scolaire Stendhal), s'opposent aux troupes royales avec armes et pavés tandis que d'autres, juchés sur les toits d'immeubles – aujourd'hui remplacés par la Maison du Tourisme – lancent les projectiles qui donnent son nom à l'événement. La controverse sur le caractère révolutionnaire de la journée est fondée : cette émeute n'est ni la première, ni la seule au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle contre la monarchie ou ses représentants ; le parlement de Grenoble n'est pas le seul à s'être opposé aux tentatives, de Maupeou à Brienne, limiter leurs prérogatives. Héritier de l'ancien Conseil Delphinal fondé en 1349, il est moins mu par l'esprit des « Lumières » que par la défense des statuts et droits particuliers du Dauphiné. Les Grenoblois croient prendre les armes contre l'arbitraire royal, ils ne font que défendre les privilèges de quelques-uns, les particularismes locaux et les régimes d'exception qui caractérisent ce que l'on appellera bientôt « l'Ancien Régime ». La *Journée des Tuiles* apparaît plus réactionnaire que révolutionnaire.



La journée des tuiles, 13 juin 1788, Alexandre Delbelle, 1889

Pourtant, le 14 juin, à l'Hôtel de Ville, une réunion de notables, dont les avocats Barnave et Mounier, appelle à la réunion des trois ordres. Le 21 juillet une assemblée réunie au château de Vizille, dans la salle du jeu de paume (nouvelle anticipation exemplaire ?) appelle solennellement à la convocation des états provinciaux, réunis à Romans de septembre à décembre. La Journée des Tuiles s'inscrit bien dans la marche des événements qui vont se précipiter l'année suivante ; et si elle est annonciatrice de la Révolution, c'est avec toutes ses ambiguïtés et contradictions. Des privilégiés prétendent conserver leurs privilèges en dénonçant l'arbitraire monarchique et une intervention populaire vole à leur secours, mais la vigueur du mouvement les effraie au point que, le 12 juin, les parlementaires obéissent au roi et se retirent sur leur terres. ♦

Jacques AGNES

## BIENVENU(E)S DANS NOTRE ACADÉMIE



### n tour en a o e

Notre département est surtout constitué de montagnes et de deux axes de communication qui les traversent : la vallée de la Tarentaise au nord et celle de la Maurienne au sud. À l'ouest, l'Avant-Pays savoyard est séparé du reste du département par la barrière de l'Épine, qui borde le plus grand lac naturel de France, celui du Bourget. Annexé pendant la Révolution et le Premier Empire, le Duché de Savoie ne sera définitivement rattaché par référendum à la France qu'en 1860. Depuis une cinquantaine d'années, l'essor des sports d'hiver a largement contribué au développement d'un département qui vit en grande partie du tourisme, mais qui avait déjà su utiliser ses particularités géographiques pour installer des industries

électrochimiques de pointe (aujourd'hui en difficulté) dans les vallées, grâce à l'hydroélectricité. Jean-Jacques Rousseau passa dit-on à Chambéry les plus belles années de sa vie et Alphonse de Lamartine, qui séjourna au bord du Lac du Bourget, lui consacra le plus célèbre de ses poèmes. Enfin, c'est un Savoyard, Ambroise Croizat, à qui nous devons la mise en place, à la fin de la Seconde guerre mondiale, du système de protection sociale (assurance maladie, retraites et allocations familiales) que nous appelons tous « la sécu » et dont la solidarité est un des principes fondamentaux... La Savoie possède une soixantaine d'établissements secondaires publics (38 collèges, 10 lycées et 10 lycées professionnels), très inégalement répartis sur l'ensemble du département, puisque les centres urbains de Chambéry/Aix-les-Bains et Albertville/Ugine en regroupent plus de la moitié. Les établissements les plus éloignés sont distants de 140 km environ par la route et le relief important du département ne facilite pas les déplacements, particulièrement en hiver : une raison de plus pour nous de lutter contre les postes partagés éloignés parfois de plus de 40 km ! ♦

S2 Savoie

## NORETGRENDAQUISTENODUROUJ

es devinettes Chaque jour de nouvelles questions avec cinq assiettes apéro à gagner

Les bulletins sont à remettre au stand du S3 avant 15 h. Les bonnes réponses seront tirées au sort. Les noms des 5 gagnants ainsi que les bonnes réponses seront affichés sur le stand du S3 où les gagnants pourront retirer leur cadeau (5 assiettes apéro à gagner chaque jour).

Combien d'espèces animales sont-elles représentées dans la caverne du Pont d'Arc ?

Le premier vol aérostatique : Où ? Quand ? Qui ?

Quel chanteur habitait Antraigues ?

Nom : .....

Prénom : .....

Délégation : .....

Aujourd'hui, on cohabite et on covoiture, on coïncide et on cofinance. On partage des idées, des connaissances, des expériences et des biens. La MAIF s'engage pour cette société collaborative où les gens se font confiance pour mieux vivre ensemble. En favorisant l'accès à l'éducation pour tous, la MAIF met tout en œuvre pour que la réussite ne soit pas un concept mais une réalité accessible à tous, pour aider à la construction d'une société plus juste.

On a tout à gagner à se faire confiance.

maif.fr/solutionseducatives



assureur militant

vous soutenir, vous défendre, vous protéger.

**OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION**

Exercez sereinement votre métier

www.autonome-solidarite.fr www.maif.fr/offreeducation

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Bank cooperative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun. Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !

casden

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

mgen

MUTUELLE SANTÉ PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI CHOISI MGEN**

mgen.fr